

Séance du 27 mars 2009

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Le Conseil Municipal, convoqué le 20 mars 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : M. Grenet, Maire-Président ; Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mmes Bisauta, Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Darmendrail, Castel, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau -Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Aguerre, Mme Thicoïpé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Etchegaray à Mme Lauqué ; M. Gouffrant à M. Jaussaud ; Mme Boé à Mme Chevrel ; Mme Chabaud-Nadin à M. Pommiez ; M. Lacassagne à Mme Darmendrail ; Mme Demont à M. Causse ; Mme Touraton à Mme Doucet-Joyé ; M. Etcheto à M. Aguerre.

**ABSENTE** : Mme Loupien-Suares.

**SECRETAIRE** : Mme Salducci.

**OBJET** : REGIE DES EAUX - Marchés d'entretien des espaces verts des installations de la Régie des Eaux (châteaux d'eau, stations...) - Signature des marchés

Madame GIBAUD-GENTILI présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Régie des Eaux de Bayonne possède un certain nombre de terrains sur la commune de Bayonne dont l'entretien doit être régulier (tonte, débroussaillage, etc...). Sur ces terrains, sont édifiées des constructions participant au bon fonctionnement du réseau d'eau potable (châteaux d'eau, stations de pompage, cheminées d'équilibre).

Aussi, pour réaliser cet entretien, la Régie des Eaux a lancé une consultation (appel d'offres ouvert) décomposée en deux lots :

- Lot n° 1 : siège Régie des Eaux : taille des haies et entretien des plantes extérieures
- Lot n° 2 : tonte des espaces en herbe sur l'ensemble des sites

Ces marchés seront passés pour une durée initiale de deux (2) ans, reconductible un (1) an, sous la forme de marchés à bons de commande ainsi décomposés :

Lot n°1 : Taille des haies et entretien des plantes :

Montant minimum : 1 700 € HT

Montant maximum : 2 200 € HT

Montant minimum période de reconduction : 850 € HT

Montant maximum période de reconduction : 1 100 € HT

Lot n°2 : Tonte des espaces en herbe :

Montant minimum : 12 000 € HT

Montant maximum : 22 000 € HT

Montant minimum période de reconduction : 6 000 € HT

Montant maximum période de reconduction : 11 000 € HT

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le jeudi 26 mars 2009 et a retenu les offres suivantes, pour un montant estimatif établi sur une base annuelle de :

<b>Lot</b>	<b>Société</b>	<b>€HT</b>
Lot n° 1	RIOUSPEYROUS	171,00
Lot n° 2	RIOUSPEYROUS	437,90

Je vous demande d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec la société RIOUSPEYROUS les marchés correspondants et les décisions de poursuivre éventuelles, conformément à l'article 15 du C.C.A.G. dans la limite des crédits disponibles.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.